

Compte-rendu du conseil municipal du 16 juin 2017

Présents : Christiane COLAS, Hervé COLAS, Yves ARBEZ, Martial LOISY, Joëlle TABOULOT, Karine COLIGNON, Jean-Paul BUELLET, Robert VELON, Pascale VIRICEL, Marie-Claude FELIX, Chrystelle GUIXA.

Excusées : Sylvie TRIPLET (pouvoir donné à M.C FELIX), Nicolas MICHALET (pouvoir donné à C. COLAS), Jean-Luc FROMONT (pouvoir donné à H. COLAS).

Secrétaire : Joëlle TABOULOT

Après lecture, le conseil adopte le compte-rendu de la séance du 19 mai et passe à l'ordre du jour.

1) Composition du bureau municipal et régime indemnitaire des élus

En début de mandat, le bureau municipal était composé du Maire, 3 adjoints et 2 conseillers avec délégations. Actuellement, le bureau ne compte plus qu'un seul conseiller avec délégation.

Hervé Colas rappelle à l'assemblée le principe de calcul des indemnités allouées qui doivent restées dans l'enveloppe maximum prévue par la loi pour notre commune.

Compte tenu des chantiers importants en cours et à venir (église, vestiaires, aménagement du Logis Neuf, assainissement, l'eau potable, cimetière...), Madame le Maire propose de désigner un second conseiller avec délégations en la personne de Jean-Paul Buellet et fait appel à d'autres candidatures. Cet appel se révélant infructueux, seul Mr BUELLET est candidat. Le vote a lieu à bulletin secret.

Sur les 14 suffrages exprimés, 13 voix vont à Jean-Paul Buellet et 1 voix à Robert Velon.

2) Travaux d'aménagement du Logis Neuf

Consultation des entreprises :

La commission appel d'offre a procédé à l'ouverture des plis le 12/06/2017. Plusieurs offres ont été reçues dans les 3 lots de la consultation et les entreprises sont plutôt locales. Les dossiers sont à l'analyse.

Demande de subventions au Département et à l'Agence de l'Eau pour la deuxième tranche des travaux de mise en séparatif du réseau du Logis Neuf

Le Conseil autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs aux demandes de subventions au Département et à l'Agence de l'Eau pour la deuxième partie des travaux de mise en séparatif du réseau du Logis Neuf et le transit de la Petite Route.

Demande de subvention au titre du programme Leader et du Plan Vélo du département de l'Ain

Madame le Maire est autorisée également à signer tous documents de demandes de subventions au titre du programme Leader pour la pose d'un panneau d'affichage pour indiquer entre autre la pollution de l'air ainsi qu'au titre du « Plan vélo 01 ».

Cette dernière est demandée auprès du département de l'Ain puisque le projet mode doux prévu au Logis Neuf a bien été identifié dans le schéma mode doux de l'ancienne communauté de communes de Montrevel en Bresse.

Enfouissement des réseaux : ce sujet est ajourné par manque de précision.

Emplacement des arrêts de car : un courrier des services des transports du Conseil Départemental est parvenu en mairie concernant les emplacements des arrêts de cars scolaires. Il s'avère que la commune est en désaccord avec les mesures proposées dans ce courrier. Une nouvelle réunion sera organisée le 05 juillet à 9h pour en discuter en présence du Conseil Départemental (service des routes et des transports scolaires) et de la CA3B.

3) Travaux de construction des vestiaires

Les travaux débuteront le 28 juin 2017. Les réunions de chantier auront lieu sur place avec Christiane COLAS, Jean-Paul BUELLET et Yves ARBEZ pour la commune en principe les lundis matin. Celle du 19/06/2017 à 10 h aura lieu en présence d'ENEDIS.

Une souscription Assurance dommages ouvrages est envisagée. Un premier devis sommaire est parvenu mais d'autres sociétés d'assurance seront consultées afin de pouvoir comparer les offres.

Une demande de plan de l'assainissement est faite auprès de SOGEDO.

La liste des entreprises retenues pour les travaux est la suivante :

ENTREPRISES	Entreprise retenue	MTT (€ HT)
LOT N°01 : TERRASSEMENT - VRD	FONTENAT	20 313,98 €
LOT N°02 : PETITES DEMOLITIONS - MACONNERIE - GROS-CEUVRE	ECB LOISY	75 498,03 €
LOT N°03 : CHARPENTE BOIS	GIRAUD CHARPENTE	5 379,00 €
LOT N°04 : COUVERTURE - BARDAGE - ETANCHEÏTE	DAZY	25 082,96 €

LOT N°04B : OSSATURES METALLIQUES - METALLERIE	BOYARD METAL	12 425,00 €
LOT N°05 : MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - METALLERIE	ROLLET	11 691,00 €
LOT N°06 : ISOLATION - PLATRIERIE - PEINTURE - PLAFONDS SUSPENDUS	G.P.R.	17 424,05 €
LOT N°07 : MENUISERIES INTERIEURES BOIS	BEAL	19 292,82 €
LOT N°08 : PLOMBERIE - SANITAIRE - VENTILATION	COCHET	34 391,47 €
LOT N°09 : ELECTRICITE - COURANTS FAIBLES	DUCLUT	16 522,69 €
LOT N°10 : CHAPE - CARRELAGE - FAIENCES	SERRANO	22 650,00 €
LOT N°11 : REVETEMENT DE FACADE	R.A.E.	5 133,00 €
TOTAL HT		265 804,00 €
TVA € 20 % =		53 160,80 €
Total € T.T.C =		318 964,80 €

4) **Convention de mise à disposition des toitures de bâtiments publics pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la bibliothèque et du restaurant scolaire.**

Le Conseil municipal approuve la proposition de convention d'occupation transmise par la SAS BRESSE ENERGIES CITOYENNES. Cette convention est d'une durée de 40 ans, pour un loyer de 0.50 € le m² avec indexation revue chaque année et autorise Madame le Maire à signer ladite convention.

5) **Cimetière : lancement de la procédure de reprise des concessions échues ou abandonnées**

La procédure de reprise des 12 sépultures en terrain commun est aujourd'hui terminée. Le conseil est informé du lancement d'une seconde procédure pour des reprises de concessions échues ou abandonnées. Une commission « opérations funéraires » est proposée avec 3 représentants du conseil municipal et 3 membres hors conseil.

Une étude sera réalisée pour le mur d'enceinte en très mauvais état, ainsi que pour les allées et un parking.

6) **Rapport annuel du délégataire du service public d'assainissement collectif**

Martial LOISY présente le rapport annuel d'assainissement collectif de 2016 qui fait état de 387 abonnés pour 822 habitants desservis. Les prochains travaux à envisager sont le curage des bassins, la plantation de roseaux, le renouvellement d'une pompe de relevage

7) **Questions et communications diverses**

- Travaux en cours et à venir:
 - ✓ Salle des fêtes : le perron est en cours de réalisation par l'entreprise JACQUET. La pose d'un tapis de sol PMR encastré a été validée. Les travaux de réfection du hall commenceront en juillet, Robert VELON vérifiera si le bar se démonte. Dans la négative, des carreaux supplémentaires seront commandés pour des travaux ultérieurs. Concernant la réfection du parquet, d'autres devis sont attendus.
 - ✓ Les travaux des sanitaires PMR de l'annexe sont presque terminés.
 - ✓ Les travaux de rénovation des peintures de l'église sont en cours. Jean-Paul BUELLET propose de profiter de cet échafaudage pour installer de nouveaux éclairages. Monsieur VITALONI a attiré l'attention de Mme le Maire sur l'humidité importante dans l'église et indique qu'un drainage autour de l'église serait opportun. Cette proposition est mise à la réflexion dans le cadre de l'aménagement de la place de l'Eglise
 - ✓ Les barrières de sécurité et les potelets seront installés durant l'été à l'école.
- Des angles caoutchouc vont être installés à la garderie par les agents techniques.
- Incivilités :
 - ✓ Des dégradations ont été constatées sous le four à pain, une plainte a été déposée
 - ✓ Le grillage de l'école a de nouveau été soulevé
- Le chantier d'eau, route à Petite Chassagne suit son cours. Un avenant est à prévoir pour un poteau incendie pour un montant de 1 510€ HT.

- Hervé COLAS fait part au Conseil du dernier conseil d'école. Le Directeur est muté au Paraguay, Aurélie DOUCET prend la place de directrice et une nouvelle institutrice sera en poste. Pas d'ouverture de classe avec une moyenne de 27 enfants. 6 exercices de sécurité ont été réalisés par les pompiers ou dans le cadre du plan Vigipirate.
- Jean-Paul BUELLET présente des photos de panneaux d'extinction de l'éclairage public qui seront commandés et installés sur les panneaux d'agglomération avec un début de l'opération en août.
- Madame le Maire informe l'assemblée de l'AG du rugby le 07/07 à 19h
- Christiane COLAS interroge le conseil pour une éventuelle sortie municipale. Pascale VIRICEL propose de se renseigner auprès de la Centrale du Bugey à St Vulbas pour une visite en septembre ou octobre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.